

## Lettre étrange venue d'ailleurs

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 24 septembre 2008

LE GENRE des Lettres persanes avait, croyais-je, disparu. Je viens pourtant d'en recevoir une. Elle ne vient pas d'Iran, mais d'Europe centrale, d'Amérique, de partout enfin sauf de France. Elle s'intitule la République, une question française, et vient de paraître aux Presses universitaires de France.

Elle est signée Chantal Delsol.

Et elle parle de la France, des Français.

Des Français, qui, comme le tout petit enfant effrayé par la puissance, même bienfaisante, de l'adulte, ne savent qu'opposer à leurs dirigeants, quels qu'ils soient, un " non " périodique.

Des Français qui, arc-boutés au balcon de leur pavillon Ça m'suffit narguent le monde et le jugent sévèrement.

Des Français qui, honteux de leur " désir mimétique " — ils lisent Gala en cachette — n'affichent que l'" envie " qu'Aristote dénonçait déjà comme le poison de la démocratie égalitaire.

Des Français qui confondent le rationnel, sensé être leur image de marque depuis Descartes, avec l'enchaînement idéo-logique...

L'ouvrage leur plaira, à ces Français qui se croient contestataires, car il est stimulant et provocateur. Mais ils n'en tireront sans doute pas tous les mêmes conséquences. C'est le sort d'un bon essai d'être reçu par ses lecteurs dans une optique qui peut dévier assez largement de celle de l'auteur, car il ouvre la fenêtre sur un ensemble de perspectives qui ne peuvent être appréhendées en même temps.

Je donne ici la mienne, en tant que Française à laquelle ce discours s'adresse, et en tant qu'analyste politique.

La république, d'Aristote à l'idéocratie française

J'ai vu d'abord dans cette " lettre " un rappel de choses " trop oubliées ".

Par exemple les bienfaits de l'energia, l'action libre, étymologiquement le " fait d'être dans un travail ", mais par son propre choix. Permettre à chacun de s'y livrer, et d'en vivre, est pour Aristote l'un des critères de la bonne polis, du bon état. Cela implique la liberté, mais aussi ce qu'Aristote appelle l'aretè, la vertu, qui est désir de bien faire, " main invisible " qui entraîne l'être à la fois vers son accomplissement et vers le service rendu aux autres. Ce service rendu engendre la reconnaissance d'une utilité, sentiment primordial pour l'être humain. Il est aux fondements de l'omonoia, la concorde, et de la phillia, l'harmonie sociale.

Cette trilogie trop oubliée, Chantal Delsol la rappelle, la martèle, avec ses mots à elle, forts et justes, et en fait à juste titre le fondement de toute " république ".

Elle en fait à juste titre aussi le contraire de l'acte politique " idéologique " qui soumet l'action à un système préconçu, lui enlevant par là même sa liberté, son humanité, son adaptabilité. L'action du citoyen mais aussi l'action du gouvernant qui se trouvent alors atteints de la maladie du XXe siècle que l'auteur désigne d'un néologisme parlant : l'idéocratie. L'idéocratie enchaîne les gouvernants. Elle " abstractise " aussi le citoyen.

Ainsi se trouve posé l'argument principal de ce J'accuse contemporain. La République, mythifiée, devenue symbole intouchable, a confisqué l'idée du bien commun. Pire, elle en a fait un instrument d'ostracisme de tous ceux qui, n'approuvant pas à 100 % la définition donnée de la république — conçue comme un " bloc " — sont taxés d'" anti-républicanisme ". Devenu dictature d'intelligentsia, l'esprit républicain fait régner ainsi dans le monde des idées comme dans le monde politique un terrorisme ravageur.

Dans ce rappel de choses trop oubliées qui sont au fondement de la démocratie et dans cette dénonciation de la forme française du " politiquement correct " on sera nombreux, je crois, à se retrouver.

### Idéocratie, autocratie et monarchie

Mais les perspectives qu'ouvre ensuite Chantal Delsol ne sont pas les miennes. Le grand mérite de ce livre est, du reste, qu'il légitime le fait même d'en ouvrir d'autres...

D'après l'auteur, tout d'abord, le citoyen, aujourd'hui, dans cette ambiance de " sens " confisqué et prédéfini " redevient sujet " comme au temps de la " monarchie absolue ". Qu'il me soit permis d'être à tout le moins sceptique. Le citoyen abstractisé par Marx, celui qui n'est délimité que par sa place dans les rapports de production, celui qui n'existe plus que dans l'action collective, celui qui ne peut penser que ce que pense le prolétariat ou la bourgeoisie dont il est issu, n'a que peu à voir à mon sens avec le sujet du roi de France qui était d'abord un être qu'on supposait unique de par la volonté de Dieu, aimé de Dieu, devenant un enfant de Dieu bien distinct, par le baptême, quel que soit son rang de naissance ; qui pouvait devenir — même sous le règne de Louis XIV et de la monarchie dite " absolue " un " noble " (nobilis : connu, distingué) si ses hauts faits avaient attiré sur lui l'attention des grands ou du roi. Ce à quoi il croyait lui était donné par ses parents et par des textes sacrés antérieurs et parfaitement indépendants du pouvoir temporel.

De même que me paraît injuste le procès fait au monarque qualifié par Chantal Delsol d'" autocrate ". Nos monarques n'étaient pas des " autocrates " puisque notre " principe monarchique " — au sens ou Montesquieu emploie ce terme — reposait sur l'idée d'un pouvoir délégué par Dieu à une famille, chaque premier né étant tout à tour dépositaire d'un bien qui s'inscrivait dans des règles morales posées lors du serment que prêtait le roi lors de son sacre et contenu dans les lois fondamentales du royaume. La dérive " autocratique ", toujours possible quand le monarque est autoritaire, ne peut amener à conclure à un " principe " autocratique. En revanche Staline ou Hitler — pour ne citer qu'eux — s'inscrivaient clairement dans une " autocratie " puisque le positivisme juridique naissant leur conférait en même temps que la légitimité de l'autorité, le pouvoir de décider de la règle de droit et de son interprétation.

Pour l'auteur, ensuite, la situation actuelle vient d'une " aristocratie " qui a confisqué le " sens " et dont il faudrait éliminer le pouvoir pour retrouver l'influence directe du peuple, capable de juger ce qui est bon pour lui.

Deux très vieux débats interfèrent ici.

### Démocratie et aristocratie

Le premier porte sur la nécessité que le peuple soit " représenté " ou non. Entre Montesquieu et Rousseau, Chantal Delsol semble choisir Rousseau. Lui même pourtant n'a-t-il pas reconnu que la démocratie directe n'était viable que chez un " peuple de dieux " ? Montesquieu, lui, ne l'envisageait que pour de très petites Républiques. Il ne faut pas oublier non plus que si Athènes réunissait périodiquement tout le " peuple " sur l'agora, il s'agissait de peu d'habitants, des seuls citoyens de sexe masculin, libres, et nés de deux parents athéniens... Dans une démocratie nombreuse et égalitaire est-il possible de confier la décision au peuple ? Pour être juste Chantal Delsol ne parle pas de décision mais de débat. Mais c'est là que le politologue ne peut qu'avec circonspection accueillir la vision du philosophe.

Certes les cafés philos mis à la mode il y a quinze ans par l'actuel ministre de l'Éducation sont une belle et bonne invention. Certes il importe que des cercles d'étude, des cellules de réflexion, des colloques, des congrès, des camps et universités d'été fleurissent et prospèrent. Ils sont pour Tocqueville la pierre de touche de la vie démocratique et il a raison.

Mais la politique est d'abord décision, impact de la décision, effet retour, qui, à son tour, peut engendrer de nouvelles décisions.

Et la démocratie est d'abord le choix des décideurs par le peuple.

Comment faire pour que ces décideurs soient les meilleurs ? Voici posé le second problème, connexe au premier. La possibilité ou non de se passer d'une aristocratie. Pour Platon, elle devait non seulement exister mais être une caste à part, délivrée du soin des problèmes matériels, ne pouvant — comme du reste notre ancienne noblesse —, commercer. Chantal Delsol semble récuser cette composante aristocratique qui, pourtant, est aussi voulue par Aristote pour lequel il n'est pas de gouvernement équilibré sans ces trois composantes ; le monarque, l'aristocratie et le peuple. Je suivrai personnellement plus volontiers Vilfredo Pareto, qui a posé quant à lui la règle sociologique dite " Loi d'airain de l'oligarchie " d'après laquelle toute société, quel que soit son principe constitutif, repose in fine sur une oligarchie.

L'histoire semble lui donner raison : l'avant-garde éclairée imaginée par Lénine pour mener la révolution prolétarienne n'est-elle pas devenue la nomenklatura soviétique ? Les trotskistes, dont l'idéologie repose pourtant sur le déni de toute hiérarchie n'ont ils pas les mêmes " têtes d'affiche " depuis 35 ans ? La récusation d'une aristocratie porteuse de sens au détriment d'un " peuple " qui saurait le trouver seul me paraît irréaliste. Certes nous avons subi vingt ans durant, en France, une oligarchie " idéocrate ". Mais ce n'est pas une raison suffisante, me semble-t-il, pour récuser à la fois l'évidence — toute société génère une oligarchie, elle est nécessaire, naturelle, incontournable — et le caractère souhaitable et bénéfique de ce " corps intermédiaire " multiforme, qui tel le gate keeper des sociologues anglo-saxons, passe au filtre de ses connaissances, de haut en bas et de bas en haut, les informations et les décisions.

L'auteur, à l'appui de son raisonnement, invoque la Déclaration des droits de l'homme. Mais cette déclaration ne dit-elle pas que " les distinctions sociales doivent reposer sur l'utilité commune " ? La république a, du reste, toujours considéré que les distinctions sociales — version nouvelle à peine édulcorée des anciens " privilèges " — devaient reposer sur des distinctions impartialement conférées aux gens méritants. Tout le système de la fonction publique repose sur cette conviction. Rappelons que sous la IIIe République — il suffit de relire le Château de ma mère de Pagnol et de voir la consternation de son père, directeur d'école, lorsqu'il risque d'être accusé de mensonge... — l'exigence était double : compétence démontrée par un concours anonyme et impartial, et moralité contrôlée par des enquêtes.

Pour ce qui est du personnel politique proprement dit, le problème est plus complexe. Comment choisir les meilleurs ? La réflexion est à cet égard polluée par le dogme — évoqué du reste par l'auteur -, d'une sagesse qui serait en quelque sorte le fruit de l'élection. Cette conception quelque peu utopique est due à Rousseau. L'élus sait tout à coup discerner l'intérêt général là où, non élu, il ne verrait que son intérêt particulier. Il est plus réaliste à mon sens de prendre le problème dans l'autre sens : comment repérer ceux qui auront ce souci du bien commun ? La justification du pouvoir est la force, et ce depuis la nuit des temps, des cours de récréation aux cours princières. Le vieux fonds d'admiration de la force et de souci d'être protégé est là, rémanent dans les foules. C'est une loi naturelle qu'il faut prendre en compte. Le but et l'honneur de la

démocratie, c'est justement de substituer à ce choix celui des représentants capables de se soucier du bien commun. Le plus simple est de se tourner vers ceux qui l'ont prouvé par leur travail, leur honnêteté, leur humanité.

À l'exposition Velasquez-Manet qui vient d'ouvrir ses portes à Paris (Musée d'Orsay), se trouve un tableau de Théodule Ribot intitulé Le Samaritain. On y voit au premier plan un homme blessé agonisant, saisissant de douleur muette. Et, au loin, une mule qui passe. Un homme est dessus. Il va s'arrêter. Il va secourir l'homme devant qui tous les autres sont passés, indifférents. Cet homme là, dans la logique de caste de la société hébraïque de l'époque est en bas de l'échelle. Son geste le rend digne d'être un représentant dans une société démocratique, parce qu'il prend de son temps et peut être de son argent pour se soucier du " prochain ", de l'autre, donc est capable de faire abstraction de son intérêt propre et immédiat. C'est chrétien, et c'est démocratique, au sens le plus élevé du terme. C'est aussi aristocratique au sens étymologique du terme.

Démocratie = débat + vote + décision ; une équation faussée

C'est pourquoi sans doute je trouve réductrice la définition de la démocratie donnée par l'auteur : démocratie = débat + vote + décision, puis débat sur la décision prise + changement d'équipe si jugement négatif.

Mes réticences reposent sur trois constantes qui invalident un tant soit peu le débat populaire.

Dans une société comme la nôtre tout d'abord, les médias ont tendance à " confisquer " le débat, à sélectionner l'opinion ou le fait qui bénéficiera d'une publicité et l'opinion ou le fait qui n'en bénéficiera pas, à cultiver par ailleurs le drame et l'insatisfaction qui assurent de bons taux d'écoute ou de nombreux lecteurs. Il est donc dangereux de faire du débat public la source unique de la décision et illusoire d'imaginer qu'il va l'éclairer au mieux.

À l'incertitude sur les conditions d'un débat rationnel — ou plutôt à la certitude d'une quasi impossibilité d'un débat public rationnel — s'ajoute, en deuxième lieu, une loi sociologique aisément observable qui veut que quand il y a débat démocratique, l'opinion laissée à elle même se partage en 50/50. Comme tout le monde ne vote pas — loin de là (parfois 40 % d'abstentions) il se trouve donc que c'est une frange d'indécis — infime minorité des votants et encore plus infime minorité du " peuple " — qui va apporter, périodiquement des modifications considérables par le biais de cette " alternance " que l'auteur trouve admirable. Ces mouvements d'aller et retour, pour plaisants qu'ils soient en théorie car ils sont la preuve d'une vie démocratique réelle, sont, en pratique, s'ils se répètent trop souvent, redoutables, pour deux raisons. Tout d'abord ils provoquent, à chaque changement de majorité, des " ostracismes " modernes au sein de la haute administration qui compromettent et invalident parfois lourdement les politiques en cours. Or notre tradition française est à l'opposé de ce " système des dépouilles " qui accompagne toute alternance. La République à ses débuts (les années 1880) l'a pratiqué largement à son profit, de même du reste que les socialistes en 1981, mais ces pratiques politiques contestables et ponctuelles n'invalident pas les fondements éthiques et juridiques de notre droit public : la tradition française reste celle d'une administration non politisée au service de l'État et du bien commun et non d'un parti politique ou d'un homme, celle d'un " État impartial ".

Ensuite, et c'est sans doute une suite logique de ce qui vient d'être dit nos gouvernants républicains, monarques dans l'âme, ont tenté de se prémunir contre ces Français par nature impatientes, vite mécontents, versatiles auxquels rien ne plait tant, souligne finement l'auteur, que de dire " non ". Ils ont tout simplement refusé de partir quand l'opinion ne leur était plus favorable provoquant ainsi ces " cohabitations " à répétition dont le pays a incontestablement souffert.

Enfin la troisième raison de se méfier de l'adéquation démocratie = débat public = décision vient du fait reconnu que la foule attend un maître, la foule " démocratique " comme les autres. Une protection efficace de la démocratie est moins, on le sait aujourd'hui, dans l'ostracisation des chefs charismatiques potentiels que dans le filtrage et la réglementation stricte du suffrage. Le premier suffrage " universel " expérimenté en France a porté au pouvoir un second Bonaparte. Les soviets ont plébiscité Staline, le peuple allemand,

pourtant rationnel et méthodique, Hitler. Les Chinois d'aujourd'hui ne jurent encore que par le grand timonier, Castro trouve des défenseurs fanatiques dans sa propre population. Et qui n'a pas frémi de voir la joie et l'admiration des petits Arabes de Palestine ou de Sarcelles devant la haute stature et les paroles vengeresses de Ben Laden ? La foule a besoin de héros, et la foule jeune et virile a besoin de sang et de larmes.

### L'ennemi commun des démocraties

Il m'est difficile aussi, du coup, de rejoindre l'auteur dans son regret de l'absence d'ennemi commun depuis la " chute du mur ". À mon sens, le dialogue entre Ernest Jünger et Hannah Arendt : patrie, honneur, dépassement de soi, sacrifice, sang, larmes contre désir de " faire taire les armes et faire cesser les larmes " ne s'est pas clos avec la création d'un Tribunal pénal international. Milosevic accusé sait que des milliers de visages le regardent avec admiration car il a défendu la Serbie, la Serbie de toujours, celle du Champ-des-merles.

On peut voir ici la continuation de l'éternel dialogue masculin/féminin sur la guerre. La femme inscrit dans sa chair le prix de la guerre, en années d'attente, en souci, en amour, joie, émerveillement, devant chaque être humain dont elle pleure d'avance la disparition si soudaine, si brutale, sous le feu d'une balle ou la pointe d'un couteau. L'homme, porté à la conquête, à l'action, au pouvoir, à la prédation, peut plus facilement " oublier " ceux qu'il ne lui a fallu qu'un instant pour créer et qu'il ne lui faudra qu'un instant pour détruire.

Mais il y a plus. Il y a, par delà ce dialogue intemporel, le choc contemporain entre les " principes de raison " de nos démocraties qui ont décidé d'interdire — et de s'interdire — la guerre de conquête ou d'annexion et ceux des pays qui sont animés par d'autres désirs, moins " modernes " sans doute mais d'autant plus puissants : la légitimité du combat, de la guerre sans merci, sans règles, sans souci des innocents, de la guerre surprise, éclair, hors convention, hors traité, hors " chiffons de papier "... L'ennemi commun des démocraties est là, insaisissable et multiforme, et il rassemble une majorité de la population mondiale. Jean-Christophe Ruffin l'a écrit dans *L'Empire et les Nouveaux Barbares* (Lattès), et Chantal Delsol reprend le mot : le territoire formé par l'effacement des frontières que nous abolissons entre démocraties bien élevées forme un espace qui ne pourra survivre que si les démocraties protègent et défendent le nouveau limes qui l'entoure. Le combat est là, tout proche, engagé par l'Amérique à sa manière simpliste et brutale et où nous n'avons que peu de marge de manœuvre. Nous ne pouvons qu'accepter de participer à cette défense quitte à tenter, comme actuellement dans le conflit USA-Irak, d'arrondir les angles et de retarder les échéances d'un inéluctable combat. Nous pouvons aussi tenter de convaincre ces " nouveaux barbares " de la supériorité de notre système, comme le civilisé de Montaigne qui tentait de démontrer à l'anthropophage découvert aux " Amériques " que son sort à lui serait meilleur s'il contribuait à promouvoir une société d'où l'anthropophagie serait bannie parce qu'il ne courrait plus alors le risque d'être mangé... Mais l'anthropophagie a duré trois siècles encore après Montaigne...

En tout état de cause nous ne le pourrons, et là je rejoins totalement l'auteur de la République, une question française, que dégagés d'une idéologie qui a depuis un siècle et demi exacerbé les tensions et prôné la révolution sanglante ou le terrorisme comme seul remède aux maux de la société.

Le débat sur la république, sur les relations entre république et démocratie, et sur la distinction à faire entre république et idéologie est une excellente chose, et Chantal Delsol le renouvelle brillamment. Son petit livre est comme un cahier neuf dans nos cartables de rentrée. On ne peut que la remercier même si on est tenté de lui faire remarquer, malicieusement, qu'au niveau élevé de réflexion où il se place, il n'agitiera guère que l'" aristocratie " tant décriée...

C. R.-M.